



Communiqué

Pour diffusion immédiate

le novembre 30, 2022

D'après la vérificatrice générale, la province n'effectue plus de surveillance environnementale de l'escarpement du Niagara

(Toronto) Bien que l'Ontario ait reconnu légalement la nécessité de conserver l'escarpement du Niagara il y a un demi-siècle, elle faillit maintenant à la tâche. Dans son *Rapport annuel 2022*, la vérificatrice générale Bonnie Lysyk affirme que le gouvernement ne fournit pas les ressources financières et humaines nécessaires pour assurer une surveillance et une protection efficaces des zones visées par le Plan d'aménagement de l'escarpement du Niagara.

Le ministère des Richesses naturelles et des Forêts est responsable de l'application de la *Loi sur la planification et l'aménagement de l'escarpement du Niagara*, tandis que la Commission de l'escarpement du Niagara est chargée de mettre en œuvre le Plan d'aménagement de l'escarpement du Niagara.

« L'escarpement du Niagara est une biosphère internationalement reconnue qui est de plus en plus menacée en l'absence des efforts de conservation nécessaires », soutient Mme Lysyk. En Ontario, l'escarpement s'étend sur 725 kilomètres de Tobermory, dans la péninsule Bruce, à Queenston, près des chutes du Niagara.

Le rapport révèle qu'au cours des cinq dernières années, presque toutes les demandes de permis d'aménagement de l'escarpement ont été approuvées et que de nouvelles exploitations d'agrégats et des expansions d'exploitations existantes ont été autorisées malgré les impacts environnementaux négatifs des fosses et carrières. Le gouvernement a également modifié le plan de l'escarpement pour permettre un développement qui nuit à l'habitat des espèces en voie de disparition.

La surveillance environnementale de l'escarpement a été réduite en raison d'un manque de personnel, de ressources ou de programmes de la Commission pour évaluer l'état de l'escarpement. La Commission a également dû réduire ses activités d'éducation et de sensibilisation, freinant ainsi ses efforts pour aider le public à participer aux initiatives de conservation.

« L'augmentation de la population du sud de l'Ontario, ainsi que de la demande pour des maisons et des aires de loisirs, entraîne une croissance conséquente des menaces pour l'escarpement, explique Mme Lysyk. Or, les Ontariens sont en droit de s'attendre à ce que la province prenne des mesures plus rigoureuses pour préserver l'environnement unique de l'escarpement, comme le prévoit la *Loi sur la planification et l'aménagement de l'escarpement du Niagara*, afin que tous puissent en profiter aujourd'hui et demain. »

Le rapport d'audit comporte 23 recommandations aux fins d'amélioration.

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(647) 267-9263

Le rapport est accessible à l'adresse www.auditor.on.ca

 @OntarioAuditor

Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui mène des audits de l'optimisation des ressources et des audits financiers du gouvernement provincial et de ses ministères et organismes. Il audite également les organismes du secteur parapublic qui reçoivent un financement provincial. Sa vision est d'offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux députés à l'Assemblée législative, au Comité permanent des comptes publics et à l'ensemble de la population ontarienne en faisant un travail de haute qualité qui favorise la responsabilisation, l'optimisation des ressources et une gouvernance efficace dans le secteur public de l'Ontario.